

Le 6 août 2014

Monsieur James Rajotte, député Président, Comité permanent des finances Chambre des communes Ottawa (Ottawa) K1A 0A6

Monsieur Rajotte,

L'Association des industries de l'automobile du Canada (AIA Canada) est l'association commerciale nationale représentant l'industrie du marché secondaire de l'automobile au Canada. Le marché secondaire de l'automobile est une industrie de 4 milliards de dollars qui emploie 419 300 personnes, soit environ 50 % du nombre total d'employés dans le secteur automobile canadien.

L'AIA Canada représente des fabricants, des distributeurs-magasiniers, des grossistes, des détaillants, des ateliers de carrosserie et de service automobile ainsi que des ateliers de réparation d'un bout à l'autre du Canada.

Bien que l'industrie du marché secondaire de l'automobile soit évaluée à 19,4 milliards de dollars, elle a le potentiel de produire 33,3 milliards de dollars chaque année si les propriétaires canadiens de véhicules effectuaient l'entretien du véhicule recommandé par le fabricant. De plus, il en découlerait d'importants avantages économiques ainsi que sur le plan de l'environnement.

Le parc automobile grossit et il vieillit : plus de 22,5 millions de véhicules sont enregistrés au Canada et leur âge moyen est de 9,3 ans. En dépit du nombre croissant de véhicules plus âgés sur nos routes, les Canadiens n'investissent tout simplement pas dans leurs véhicules.

Dans le cadre du processus de proposition en vue de la préparation du budget de 2015, l'AIA Canada recommande au Comité permanent des finances d'examiner les trois recommandations suivantes :

1. Emplois, formation et promotion des métiers

Un segment croissant de la main-d'œuvre actuelle (55 %) de l'industrie du marché secondaire de l'automobile a moins de 10 ans d'expérience dans l'industrie, quelque 16 % de cette cohorte étant âgée de moins de 25 ans. Parallèlement, la proportion de travailleurs de 45 ans et plus a augmenté, passant de 23 % en 2005 à 32 % en 2009.

Les caractéristiques démographiques de la main-d'œuvre représentent un certain nombre de défis pour les employeurs de l'industrie. La perte éventuelle de travailleurs comptant parmi les plus expérimentés par l'industrie en raison de départs à la retraite, conjuguée à l'inexpérience relative de plus de la moitié de la main-d'œuvre restante est un problème que complique encore davantage l'offre insuffisante de nouvelles recrues qualifiées.

Environ 13 000 postes sont vacants au sein de l'industrie dont 37 % sont des postes de techniciens à l'entretien et aux réparations. Vingt-neuf pour 100 des employeurs de l'industrie ont dit avoir un ou plusieurs postes vacants.

C'est un fait bien réel que bon nombre de jeunes n'auront pas l'occasion d'entendre parler ou de se familiariser un tant soit peu avec les métiers spécialisés, la gamme de possibilités qui existent et qu'ils n'auront pas non plus accès à l'information pertinente concernant la façon dont leurs compétences scolaires peuvent être appliquées dans un contexte de travail. Les éducateurs sont une source clé de renseignements sur le marché du travail, mais bon nombre d'entre eux n'ont qu'une connaissance limitée des divers secteurs de l'économie et des compétences dont les employeurs ont besoin.

Automotive Industries Association of Canada

Association des industries de l'automobile du Canada

1272 Wellington Street West 1272, rue Wellington ouest Ottawa, Ontario, Canada K1Y 3A7



(800) 808.2920 (613) 728.5821 (613) 728.6021

info.aia@aiacanada.com www.aiacanada.com



De plus, comme la population du Canada vieillit, il sera important de veiller à ce que notre main-d'œuvre maintienne et acquière les compétences nécessaires pour être compétitive à l'échelle mondiale. Bien que cela signifie certainement qu'il faille se concentrer sur l'acquisition de compétences pour les industries émergentes, il est également vital que le Canada maintienne et améliore les compétences et aptitudes des travailleurs dans les industries existantes. La technologie évolue constamment et les techniciens doivent maintenir leurs compétences à jour. Il est aussi important, qu'au fur et à mesure que des travailleurs partent à la retraite, des programmes soient en place pour assurer le remplacement des compétences et habiletés ainsi perdues.

Recommandations:

- L'AIA Canada recommande qu'un financement soit accordé pour des programmes, gérés par des conseils de formation professionnelle et de métier, qui répondent aux besoins de perfectionnement professionnel de l'industrie et aux besoins urgents d'acquisition de compétences.
- Les programmes qui appuient l'immigration de personnes possédant des ensembles de compétences précis et les programmes qui appuient la mise à niveau des compétences de la main-d'œuvre deviendront de plus en plus importants pour alimenter les industries qui ont besoin d'employés qualifiés.
- Les programmes de formation devraient cibler les industries où des pénuries de compétences existent. L'AIA
 Canada encourage le gouvernement à fournir un financement aux associations industrielles disposées à
 répondre aux sondages détaillés sur le marché du travail afin d'aider l'industrie à mieux comprendre ses
 propres besoins en main-d'œuvre.
- De plus, le gouvernement devrait examiner toutes les possibilités de promouvoir les métiers spécialisés en tant que cheminement de carrière intéressant.
- L'AIA Canada recommande que le gouvernement du Canada mette au point un outil logiciel complet de conversion des compétences militaires afin qu'il soit plus facile pour les membres des Forces canadiennes de décrocher un emploi civil une fois qu'ils quittent l'armée. Cette recommandation a été récemment mise de l'avant par le Comité permanent de la défense nationale et l'AIA Canada croit qu'elle aidera l'industrie à créer des possibilités pour les anciens combattants canadiens possédant d'inestimables compétences hautement sollicitées dans l'industrie.
- Le gouvernement du Canada devrait assumer un rôle de premier plan dans la promotion des femmes dans des métiers non traditionnels. À titre d'exemple, l'AIA Canada est en train d'établir un réseau de leadership permanent pour les femmes travaillant dans l'industrie automobile qui tirerait parti d'un partenariat avec le gouvernement.

2. Soutien accru pour les petites et moyennes entreprises

Il est important de maintenir une structure de l'impôt sur les sociétés qui soit concurrentielle, mais les administrations partout dans le monde sollicitent de manière active et vigoureuse les investissements dans l'industrie automobile, et le Canada sera obligé d'utiliser tous les outils à sa disposition pour livrer concurrence afin d'attirer de nouveaux investissements. Le gouvernement doit continuer d'améliorer la compétitivité du secteur de fabrication pour s'assurer que le Canada est en bonne position pour attirer de nouveaux investissements. Un des ces moyens consiste à continuer à favoriser une plus grande harmonie réglementaire entre le Canada et les États-Unis. Le Canada et les États-Unis sont un marché commun du véhicule et il est sensé et raisonnable de faire en sorte que les entreprises et les politiques publiques œuvrent ensemble à la mise en place de produits communs et de normes environnementales communes.

Un climat propice aux investissements et à l'innovation est aussi caractérisé par un système réglementaire qui reconnaît l'importance de délais d'approbation rapides et prévisibles, et qui travaille avec des partenaires mondiaux à l'harmonisation des normes et à la réduction des dédoublements, dans la mesure du possible. Bon nombre de ces principes ont été mis de l'avant par le Conseil de coopération en matière de réglementation Canada-États-Unis et dans le rapport de la Commission sur la réduction de la paperasse, et nous encourageons le gouvernement à continuer de travailler avec diligence dans le cadre de ces deux initiatives.

Afin d'éviter de coûteux retards, il continuera d'être d'importance primordiale d'assurer un traitement juste et rapide à la frontière alors que les marchandises sont expédiées aux États-Unis.



Le gouvernement devrait procéder rapidement à l'harmonisation des pratiques réglementaires, à l'échelle tant nationale qu'internationale, et à la réduction du fardeau administratif afin que l'industrie puisse demeurer concurrentielle et être en mesure de suivre le rythme de l'évolution des exigences des consommateurs. Un exemple manifeste d'une politique nationale ayant un effet néfaste sur les entreprises est l'hétérogénéité des programmes de gérance environnementale qui prolifèrent d'un bout à l'autre du Canada. Il en est résulté que les détaillants doivent se conformer aux différents régimes locaux et provinciaux en vigueur au Canada, tous s'efforçant d'atteindre le même but. Le gouvernement fédéral pourrait travailler avec ses homologues des provinces à la normalisation de ces programmes à l'échelle nationale.

Recommandations:

- Appuyer la R et D dans les petites et moyennes entreprises.
- Continuer à réduire la paperasse gouvernementale.
- Réglementations prévisibles qui soient harmonisées le plus possible de manière à assurer une efficience maximale.
- Exercice d'un leadership gouvernemental pour créer un programme national de bonne gestion des produits avec les provinces.
- Création d'un programme qui permettra de transférer la propriété d'une entreprise familiale à un membre de la famille. À l'heure actuelle, cela est très difficile en raison de l'imposition d'une taxe sur les gains en capital de l'actif de l'entreprise au moment du transfert.
- Continuer d'assurer un régime fiscal concurrentiel afin de promouvoir la création d'emplois et d'attirer de nouveaux investissements.

3. Création d'une ressource en ligne de style pôle de connaissances sur le marché secondaire de l'automobile

L'AIA Canada recommande que le gouvernement du Canada envisage de fournir du financement afin de mettre au point une ressource en ligne destinée à promouvoir davantage la connaissance de l'industrie et la collaboration en son sein. Le *Pôle de connaissances sur le marché secondaire de l'automobile* servira de dépôt de l'information et il sera conçu de manière à faciliter la mise en commun des connaissances et des données dans la mesure où elles sont liées à l'industrie du marché secondaire de l'automobile. Ce pôle de connaissances servira également de point d'entrée pour les demandes d'aide présentées par les membres de l'industrie cherchant à obtenir de l'information.

Ce pôle de connaissances fournira aux 900 membres et plus d'AIA Canada une plateforme pour mettre en commun des connaissances d'une manière structurée, ce qui en retour permettra à l'industrie d'accéder à des renseignements importants et opportuns, y compris des mises à jour sur les initiatives et enjeux des provinces, des études de marché - comme les études semestrielles de l'AIA, l'Étude des perspectives et l'Étude sur la demande dans le marché secondaire de l'automobile - un index des personnes-ressources clés, des spécialistes et des professionnels de l'industrie et enfin des renseignements sur les comités de l'association et leurs participants.

De plus, le *Pôle de connaissances sur le marché secondaire de l'automobile* sera le principal portail qui permettra à l'industrie d'accéder à des données, à des recherches précises liées à des secteurs spécifiques. En font partie les priorités clés pour l'industrie comme la création de meilleures possibilités pour les femmes dirigeantes dans l'industrie et des programmes de protection des consommateurs destinés à réduire le nombre de véhicules non sécuritaires sur les routes canadiennes, y compris le programme de sensibilisation des consommateurs Be Car Care Aware de l'AIA qui fait la promotion des avantages découlant de l'entretien des véhicules.

Un aspect clé du *Pôle de connaissances sur le marché secondaire de l'automobile* est qu'il servira de plateforme clé pour l'échange d'information qui appuie l'accord sur le droit de réparer en vigueur au Canada appelé l'Entente CASIS – Canadian Automotive Service Information Standard, l'Entente relative à la Norme canadienne visant les renseignements sur l'entretien des véhicules automobiles. L'Entente CASIS a été conclue entre les fabricants d'automobiles et l'industrie du marché secondaire de l'automobile pour partager les renseignements sur l'entretien et les réparations nécessaires pour réparer correctement les



véhicules. L'Entente CASIS exige un dialogue constant, de la formation et de la collaboration afin de veiller à ce que ces avantages soient entièrement compris et mis à profit par le marché secondaire de l'automobile. Le Pôle appuiera les efforts de l'industrie à cet égard.

Le *Pôle de connaissances sur le marché secondaire de l'automobile* tirera parti du concept d'apprentissage concerté. L'apprentissage concerté renvoie au processus qui consiste à combiner les idées provenant d'un groupe de personnes afin de résoudre un problème.

Dans ce contexte, le Pôle appuiera les activités de formation, d'éducation et de recrutement de l'industrie en servant de plateforme afin que les membres de l'industrie affichent des questions ou commentaires et apprennent des choses auprès d'autres techniciens expérimentés.

Étant donné la présence de plus en plus forte de la télématique et du fait que nos véhiculent deviennent des machines informatisées plus complexes, le pôle sera un outil moderne crucial de service et de réparation. Les utilisateurs peuvent afficher des renseignements intéressant toute l'industrie à l'intention de tous les membres du marché secondaire de l'automobile. À la faveur d'importantes mises à jour faites par les gouvernements canadien et provinciaux, le pôle permettra aux techniciens à l'entretien et à la réparation d'automobiles d'approfondir la maîtrise de leur métier. Ce niveau d'instruction accru renforcera la productivité dans le secteur et fera en sorte que les véhicules présents sur les routes du pays seront sécuritaires.

À la faveur d'un apprentissage concerté, des problèmes peuvent être évalués et résolus promptement et de manière efficiente. L'un des avantages de cette méthode est qu'un problème peut être envisagé de multiples points de vue. Grâce à la concertation favorisée par le pôle, les techniciens auront accès à des renseignements qui leur permettront d'améliorer leurs compétences ou d'en acquérir de nouvelles. Ils élargiront ainsi leurs domaines d'expertise.

Enfin, le Pôle servira aussi de ressources d'information pour attirer des jeunes dans les métiers spécialisés. Des conseillers d'orientation professionnelle, des étudiants, des professeurs de collège et des apprentis pourront accéder à des renseignements importants, y compris au large éventail de choix de carrière dans le secteur du marché secondaire de l'automobile; ils pourront voir où des cours sont offerts, comment réaliser leur apprentissage et ils trouveront des renseignements essentiels pour l'élaboration de programme d'études.

Sommaire

L'AIA Canada croit qu'en donnant suite aux recommandations formulées dans cette proposition le gouvernement du Canada permettra à l'industrie du marché secondaire de l'automobile d'augmenter son chiffre d'affaires en tirant parti des quelque 14 milliards de dollars de demandes non réalisées. Les petites et moyennes entreprises sont au cœur de notre industrie puisque des entreprises du marché secondaire de l'automobile sont présentes dans presque toutes les collectivités au Canada. L'impact de ces recommandations aurait un effet positif sur les membres de notre industrie.

Merci à nouveau de nous avoir offert la possibilité de formuler nos recommandations et nous serions honorés de nous présenter devant le comité afin d'en discuter plus en détail au besoin.

Je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments distingués.

Marc Brazeau

Marc Grozen



Président et PDG AIA Canada